



Deposer plainte en diffamation / accusation non fondée

Par **onet**, le **31/10/2012** à **04:32**

Bonjour,

je me suis fait accusé dans une grande surface d'avoir fait des photos sous les jupes des femmes. En fait j'étais dans la cafétéria à lire un journal et j'ai photographié un article de ce journal. ce qui ma bouleversé a savoir meme choqué médicalement puisque je suis suivi par traitement et que maintenant je n'ai plus confiance dans un magasin et me sent épié et surveillé par tout le monde.

j'avais assuré à l'employée que je n'ai pas fait ça et qu'elle pouvait voir le contenu de mon portable, mais refus.elle a également refusé d'appeler la police pour contrôler. je lui ai dit à plusieurs reprises si elle se rendait compte de ce que je lui disais . Personne n'a appelé de médecin sur ma demande me sentant si mal ; les gens disaient que j'étais choqué. J'ai appelé la police afin de me renseigner et rien de concluant. Je me suis senti abandonné devant une telle accusation gratuite. Le policier m'a dit que je n'ai pas été agressé je lui ai répondu si verbalement. j'ai pu voir le directeur mais je reste aussi méfiant de ce qui pourra arriver de nouveau; vu sa fierté d'avoir pincé une personne récemment pour ce genre de méfait et divulgué sur presse. Ils n'ont pas pris le nom du ou des "témoins" mais moi je reste avec cette accusation gratuite. Dites moi comment déposer plainte pour diffamation , quelle diffamation et contre qui . Et sur le côté médical .. merci de votre compréhension. On se sent si seul dans ces moments.